



DES EXPÉRIENCES QUI TRANSFORMENT

Appel à expériences sur les bio-intrants et les plastiques agricoles
en Amérique latine et dans les Caraïbes

29 juin – 11 septembre 2026

*Les solutions existent déjà
Il est maintenant temps de les partager*



Conditions générales

1. À propos de l'appel à candidatures

L'Amérique latine et les Caraïbes abritent l'une des plus grandes réserves de biodiversité de la planète et jouent un rôle fondamental dans la production alimentaire mondiale. Dans le même temps, la région est confrontée à des défis liés à la dégradation des ressources naturelles, à la dépendance aux intrants conventionnels et à l'accumulation croissante de déchets plastiques dans l'agriculture.

Face à ces défis, les bio-intrants et la gestion durable des plastiques dans l'agriculture se sont imposés comme des domaines stratégiques pour faire progresser des systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus résilients et plus inclusifs.

Dans ce contexte, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) lance [Expériences qui Transforment](#) — un appel régional à candidatures visant à identifier des expériences dans le domaine des bio-intrants et aux plastiques dans l'agriculture en Amérique Latine et les Caraïbes.

L'appel invite les institutions publiques et privées, les organisations d'agriculteurs, les centres de recherche et de vulgarisation rurale, les universités, les entreprises, les start-up et les organisations de la société civile à soumettre des expériences ayant produit des résultats démontrables et contribuant à la transformation durable des systèmes agroalimentaires.

2. Objectif

L'appel a pour objectif d'identifier des expériences aux résultats démontrables dans les domaines des bio-intrants et de la gestion durable des plastiques dans l'agriculture, afin de mettre en évidence des solutions efficaces contribuant à la transformation durable des systèmes agroalimentaires en Amérique latine et dans les Caraïbes.

3. Pourquoi participer ?

Les expériences identifiées pourront contribuer à :

- Rendre visibles les solutions innovantes développées dans la région.
- Partager les enseignements issus de l'expérience avec d'autres acteurs des systèmes agroalimentaires.
- Alimenter les travaux d'analyse et de production de connaissances menés par la FAO.
- Identifier des opportunités de coopération technique, d'échange d'expériences et de collaboration.
- Contribuer à l'élaboration de futures initiatives, politiques publiques et investissements liés aux bio-intrants et de la gestion durable des plastiques dans l'agriculture.

4. Qu'entendons-nous par une expérience aux résultats démontrables ?

Aux fins du présent appel, une expérience aux résultats démontrables est celle qui :

- S'appuie sur des résultats vérifiables ou des éléments probants.
- Génère des enseignements pertinents transposables à d'autres contextes.
- Présente un potentiel de répliquabilité, d'adaptation ou de mise à l'échelle.
- Contribue à la durabilité des systèmes agroalimentaires.

Les preuves peuvent inclure des indicateurs de performance, des rapports techniques, des évaluations, des études, des publications, des registres, des photographies, des vidéos ou tout autre moyen vérifiable.

Chaque formulaire de candidature correspond à une expérience et il n'y a pas de limite au nombre de candidatures.

5. Qui peut postuler ?

Les organisations, institutions et autres acteurs liés aux systèmes agroalimentaires qui disposent d'expériences aux résultats démontrables dans les thématiques prioritaires peuvent postuler. Le tableau suivant présente les types d'acteurs invités à participer :

Type d'acteur	Exemples
Organismes publics	Ministères, organismes réglementaires et programmes nationaux
Monde académique et recherche	Universités, centres de R&D, instituts technologiques et centres de vulgarisation rurale
Secteur privé	Entreprises, coopératives, syndicat et startups
Réseaux et plateformes	Réseaux multiacteurs, projets collaboratifs et plateformes d'innovation

6. Thèmes prioritaires

Le candidat devra choisir l'un des deux domaines thématiques : bio-intrants ou plastiques.

6.1 Bio-intrants

Une expérience dans un ou plusieurs des domaines d'intervention suivants est souhaitée:

- Promotion de la croissance et du développement végétal
- Lutte biologique contre les ravageurs et les maladies
- Conditionnement ou restauration des sols

Dans ces domaines, on peut trouver des exemples de solutions liés aux biofertilisants, biostimulants, biopesticides, agents de bio-contrôle, conditionneurs de sol et autres intrants biologiques.

6.2 Gestion durable des plastiques dans l'agriculture

Des expériences liées aux domaines d'intervention suivants sont souhaitées:

- Prévention et réduction de l'utilisation des plastiques
- Substitution des plastiques conventionnels par des alternatives plus durables
- Réutilisation des plastiques
- Collecte, recyclage ou valorisation
- Développement des capacités, assistance technique et/ou sensibilisation

Dans ces domaines, on peut trouver des exemples de solutions liés aux matériaux compostables, biodégradables, biosourcés et aux alternatives non plastiques.

Les exemples de solutions sont donnés à titre indicatif et n'excluent pas d'autres expériences relevant des domaines d'intervention décrits.

7. Profil d'éligibilité

Pour être éligible, une expérience doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- ✓ Elle est liée aux bio-intrants ou aux plastiques.
- ✓ Elle est mise en œuvre au moins deux ans.
- ✓ Elle présente des résultats démontrables étayés par des éléments probants.
- ✓ Elle est mise en œuvre dans un ou plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes.
- ✓ Elle peut être documentée au moyen du formulaire de candidature et de la documentation à l'appui.

8. Critères d'évaluation

L'évaluation sera effectuée exclusivement sur la base des informations présentées dans le formulaire de candidature et des pièces justificatives.

30 %	20 %	15 %	20 %	15 %
Résultats et données probantes	Validation technique et institutionnelle	Durabilité institutionnelle et financière	Réplicabilité, adaptation et mise à l'échelle	Alliances et articulation

Les critères d'évaluation cherchent à déterminer :

- Les résultats générés par l'expérience.
- La qualité et la solidité des preuves présentées.
- Sa durabilité dans le temps.
- Son potentiel d'adaptation, de transfert ou de mise à l'échelle.
- Le niveau d'articulation et de collaboration avec d'autres acteurs.

Dans le cadre du processus d'évaluation, la FAO pourra prendre contact directement avec les institutions candidates pour obtenir des informations supplémentaires ou clarifier des aspects de la candidature.

Les expériences sélectionnées pourront être invitées à participer à des événements de diffusion, de dialogue ou d'échange de connaissances organisés par la FAO. Les expériences pourront également être présentées dans des publications ou d'autres supports de diffusion. Dans tous les cas, leurs auteurs seront préalablement contactés afin d'être informés de leur participation à ces activités. Les informations considérées comme confidentielles ou protégées par des droits de propriété intellectuelle ne seront pas divulguées sans l'autorisation expresse des candidats.

9. Produits attendus

Les informations recueillies dans le cadre de cet appel pourront servir d'intrants, entre autres finalités, pour l'élaboration de :

- Inventaires et cartographies régionales.
- Études de cas et publications techniques.
- Produits de gestion des connaissances.
- Échanges d'expériences et coopération Sud-Sud.
- Événements de dialogue technique et de développement des capacités.
- Recommandations pour les politiques publiques et les programmes de développement.

10. Processus de candidature

Deux modalités sont proposées pour soumettre une candidature : en ligne ou par courrier électronique. Veuillez suivre les étapes ci-dessous :

1

Lire les bases et le guide du candidat

Lisez attentivement les bases de l'appel à candidatures et le guide du candidat :

Bases → <https://bit.ly/4uX2uk2>

Guide du candidat → <https://bit.ly/4ahOnyA>

2

Compléter le formulaire de candidature

Complétez le [formulaire en ligne](#) ou téléchargez et complétez le formulaire disponible en espagnol, anglais, français ou portugais.

→ Espagnol ([lien](#)), français ([lien](#)), anglais ([lien](#)) et portugais ([lien](#)).

3

Rassembler la documentation à l'appui

Joignez des rapports, photographies, publications, registres, vidéos ou tout autre document permettant de vérifier les résultats de l'expérience. La documentation peut

être partagée via des liens publics vers des plateformes de stockage, des répertoires ou des sites Web.

4

Envoyer la candidature

Une fois le formulaire en ligne complété, cliquez sur « envoyer ».

Si vous téléchargez et complétez le formulaire, vous pouvez le joindre et l'envoyer à :

✉ carolina.maturanazuniga@fao.org, en indiquant dans l'Objet :

Candidature – Appel 2026 – Expériences qui Transforment [Nom de l'institution/de la personne]

Une fois votre candidature envoyée (en ligne ou par courrier électronique), vous recevrez une réponse de confirmation dans un délai de cinq jours ouvrables. Si vous ne recevez pas de réponse, veuillez contacter : carolina.maturanazuniga@fao.org.

Le Guide du candidat — disponible avec le formulaire — détaille les instructions de remplissage, des exemples pratiques, les critères d'évaluation et les questions fréquemment posées.

11. Calendrier

Activité	Date estimée
Lancement de l'appel à candidatures	29 juin 2026
Ouverture de l'appel à de candidature	29 juin 2026
Date limite pour les questions	14 août 2026
Clôture des candidatures	11 septembre 2026
Clôture du processus d'évaluation et de sélection	30 septembre 2026
Publication des résultats	Octobre 2026

12. Termes et conditions

1. Les expériences soumises doivent être en adéquation avec l'objet du présent appel à candidatures. Les candidatures portant sur d'autres thématiques ne seront pas prises en considération lors du processus d'évaluation.
2. Les expériences doivent respecter la dignité des personnes, des communautés, des animaux et des écosystèmes.
3. Les candidatures incomplètes ou ne respectant pas les spécifications formelles seront automatiquement disqualifiées.
4. La FAO ne pourra être tenue responsable d'aucune réclamation ou plainte faisant état d'une violation des droits de tiers. Les candidats sont seuls responsables du respect de la législation applicable en matière de propriété intellectuelle.
5. La FAO se réserve le droit d'utiliser, de modifier, d'adapter et de diffuser les documents reçus ou élaborés dans le cadre du présent appel, tout en s'engageant à mentionner leurs

- auteurs dans toute reproduction. Les crédits figureront dans les publications selon le format suivant nom et prénom de l'auteur, institution et pays.
6. La FAO se réserve le droit de contacter les candidats afin de vérifier les informations fournies ou de demander des documents complémentaires au cours du processus d'évaluation.
 7. Les institutions dont les expériences seront sélectionnées en seront informées individuellement et pourront être invitées à participer à des événements, à des activités de diffusion et à des activités de gestion des connaissances.
 8. La FAO se réserve le droit d'écarter toute contribution qu'elle jugerait contraire aux présentes conditions générales.
 9. La recevabilité et la sélection des candidatures relèvent de son entière appréciation, conformément aux critères énoncés dans le présent document.

Annexes

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'engage à traiter vos données à caractère personnel de manière équitable, avec intégrité, responsabilité, sécurité et transparence, conformément à ses normes, politiques et procédures internes en matière de protection des données.

La FAO collecte et traite vos données à caractère personnel afin de gérer cet appel à candidatures, de recueillir et d'analyser les informations fournies par les candidats pour identifier, évaluer et systématiser les expériences en matière de bio-intrants et de gestion durable des plastiques dans l'agriculture, ainsi que pour élaborer des études, des produits de connaissance et des initiatives d'échange technique découlant de cet appel à candidatures.

À cet égard, la FAO traitera votre nom, le nom de l'institution ou de l'organisation à laquelle vous appartenez, vos coordonnées et les données fournies dans ce formulaire. Ces informations resteront confidentielles et ne seront pas communiquées à des personnes ou organisations extérieures à la FAO sans votre consentement exprès, à l'exception de tiers sélectionnés (c'est-à-dire des partenaires ou prestataires de services dûment autorisés) qui fournissent des services d'appui à la FAO ou collaborent avec elle. La FAO met tout en œuvre pour garantir que les tiers sélectionnés offrent un niveau de protection et de garanties des données à caractère personnel égal ou comparable à celui de la FAO.

La FAO, ses partenaires et ses prestataires de services agréés ne conserveront vos données à caractère personnel que pendant la durée nécessaire aux fins énoncées dans la présente déclaration, conformément aux règles de la FAO. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le traitement de vos données à caractère personnel par la FAO, veuillez envoyer une demande via ServiceNow en cliquant sur ce lien <https://fao.service-now.com/csp>, en sélectionnant la rubrique « Confidentialité des données ». Vous trouverez de plus amples informations sur la manière dont la FAO traite vos données à caractère personnel dans l'Avis de la FAO sur la protection des données et la confidentialité.